

COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 28 MARS 2019

(Articles L.2121-25 et R.121.9 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le 28 mars 2019 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune du GRAND-BORNAND, convoqué le 22 mars 2019, s'est réuni dans la salle consulaire de la Mairie, sous la présidence de M. André PERRILLAT-AMEDE, Maire.

Présents : MMES, MM. André PERRILLAT-AMEDE, Jean-Michel DELOCHE, Didier PERRISSIN-FABERT, Hélène FAVRE BONVIN, Gilbert FOURNIER-BIDOZ, Gabriel PERRILLAT-AMEDE, Solange MISSILLIER, Christiane PERRIER, Henri POCHAT-BARON, Martial MISSILLIER, Madeleine DAVIET, Anne FOURNIER-BIDOZ, Nicolas VULLIET.

Absents ayant donné procuration : MME Marie-Pierre ROBERT à M. Henri POCHAT-BARON, M. Marc BOSSE à MME Anne FOURNIER-BIDOZ, M. Bertrand PERRILLAT-AMEDE à MME Madeleine DAVIET.

Absentes : MMES Gaëlle PERRILLAT-CHARLAZ, Laëtitia SOCQUET-CLERC, Sandrine PERRILLAT-MONET.

M. Nicolas VULLIET, désigné par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 21 mars 2019.

DETERMINATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DES BUDGETS 2018

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a décidé d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 des différents budgets comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

- ✓ 500 000,00 € au compte 002 - Excédent antérieur reporté ;
- ✓ 1 321 693,65 € au compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés.

BUDGET ANNEXE TOURISME

- ✓ 405 002,98 € au compte 002 – Excédent antérieur reporté ;
- ✓ 1 623 767,52 € au compte 1068 – Autres réserves.

BUDGET FORET

- ✓ 2 696,33 € au compte 002 - Excédent antérieur reporté.

BUDGET DOMAINE NORDIQUE

- ✓ 14 145,25 € au compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés.

BUDGET AUBERGE NORDIQUE

- ✓ 60 211,05 € au compte 002 – Excédent antérieur reporté.

Le Conseil Municipal a également décidé d'affecter les excédents d'exploitation des **BUDGETS EAU ET ASSAINISSEMENT** au budget principal de la Commune comme suit :

- ✓ 212 673,20 € (budget eau) au compte 002 – Excédent antérieur reporté ;
- ✓ 89 008,92 € (budget assainissement) au compte 002 – Excédent antérieur reporté.

VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a décidé de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2019 comme suit :

TAXES	TAUX VOTES 2019
Taxe d'habitation	25,64 %
Taxe foncière (bâti)	18,34 %
Taxe foncière (non bâti)	129,34 %

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2019

Le Conseil Municipal a approuvé les budgets qui s'équilibrent en recettes et dépenses (y compris les restes à réaliser), comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

✓ section de fonctionnement	:	14 276 039,47 €
✓ section d'investissement	:	10 472 581,38 €

BUDGET FORET

✓ section de fonctionnement	:	90 110,00 €
✓ section d'investissement	:	33 406,56 €

BUDGET DOMAINE NORDIQUE

✓ section d'exploitation	:	514 123,00 €
✓ section d'investissement	:	313 870,25 €

Il a ensuite approuvé comme suit :

BUDGET ANNEXE TOURISME

✓ dépenses en section d'exploitation	:	5 226 240,00 €
✓ recettes en section d'exploitation	:	6 024 574,98 €
✓ dépenses en section d'investissement	:	22 442 834,52 €
✓ recettes en section d'investissement	:	22 442 834,52 €

BUDGET AUBERGE NORDIQUE

✓ dépenses en section d'exploitation	:	199 610,00 €
✓ recettes en section d'exploitation	:	211 211,05 €
✓ dépenses en section d'investissement	:	4 241 496,91 €
✓ recettes en section d'investissement	:	4 241 496,91 €

CREATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME AU BUDGET ANNEXE TOURISME

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a décidé de l'ouverture de l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) ci-dessous :

N° AP	Libellé	Montant AP	CP 2019	CP 2020	CP 2021
Op. 12	Front de neige du Charmieux	20 500 000 €	16 000 000 €	3 000 000 €	1 500 000 €

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DU CONTRAT DEPARTEMENTAL D'AVENIR ET DE SOLIDARITE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a décidé de solliciter une subvention du Conseil Départemental de la Haute-Savoie au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité pour l'installation d'un ascenseur à l'Espace Grand-Bo, de travaux sur la voirie et dans les bâtiments communaux.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a décidé de solliciter auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, au titre de la répartition du produit des amendes de police, une subvention pour les travaux d'aménagement d'un abri bus aux Nants.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL SAVOIE MONT-BLANC – TRAVAUX D'EXPLOITATION PAR CABLE A REALISER EN FORET COMMUNALE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a décidé de solliciter l'aide du Conseil Savoie Mont-Blanc pour les travaux d'installation et de fonctionnement du câble de débardage sur les parcelles 29 et 30 sises au lieudit « Le Mortenay ».

ENQUÊTE PUBLIQUE DE SERVITUDE D'UTILITE PUBLIQUE POUR L'IMPLANTATION DU TELESIEGE DU CHARMIEUX ET AMENAGEMENTS DE PISTES INDUITS

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a décidé de demander au Préfet de Haute-Savoie d'organiser une enquête publique de servitude d'utilité publique pour l'implantation du télésiège du Charmieux et travaux d'aménagement de pistes induits.

APPEL A PROJETS 2019 DU SYANE POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a décidé de solliciter une aide financière du SYANE dans le cadre de son appel à projets 2019 pour la rénovation énergétique du bâtiment Augusta destiné au logement des saisonniers.

APPROBATION DE LA CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE SUIVI DES DISPOSITIFS DE FILETS PARAVALANCHES A INTERVENIR AVEC L'ONF, SERVICE RTM

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a approuvé la convention à intervenir avec l'ONF, service RTM, lui confiant une mission d'assistance technique concernant le suivi de l'ensemble des filets paravalanches installés sur le territoire de la Commune.

VOTE DES TARIFS DE LOCATION DES TERRAINS COMMUNAUX

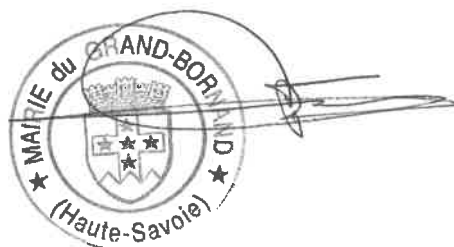
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a fixé les tarifs de location occasionnelle des terrains communaux situés dans l'aire de loisirs, de la patinoire et du stade de biathlon (zone du pas de tir).

MODIFICATION DE LA DUREE DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT AU SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a fixé à 28/35^{ème} la durée du temps de travail de la secrétaire employée au service de la vie associative sous contrat de droit public à durée indéterminée, à compter du 1er mai 2019.

Au Grand-Bornand, le 5 avril 2019

Le Maire
André PERRILLAT-AMEDE



AFFICHE LE 5 AVRIL 2019.